

PRIX DE L'ABONNEMENT

Bibliothèque du Parlement

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

ÉDITION QUOTIDIENNE... ÉDITION HEBDOMADAIRE

Première insertion... Autres insertions... Avis de décès...

BELLEAU & CIE, administrateurs

BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUEBEC, 17 FEVRIER 1892

Aux électeurs de la province de Québec

Messieurs, Vous allez être appelés dans vingt jours à reconstituer la Législature que vous avez élue le 17 juin 1890 pour cinq ans, mais qui a été supprimée par l'effacement du gouvernement fédéral, de sa propre autorité, sans aucun droit, au mépris de la lettre même de la constitution.

Les élections générales ordonnées par ce pointant vont se faire dans des circonstances d'une gravité exceptionnelle; de leur résultat dépendent la conservation ou la perte du gouvernement responsable, que nos pères ont conquis au prix de leur sang en 1837; de leur résultat de ces élections dépendent aussi l'avenir matériel de la province et l'influence qu'elle doit exercer dans la Confédération.

Il est de notoriété publique que M. Angers n'a été nommé lieutenant-gouverneur que pour voler le pouvoir au parti national et le remettre aux bleus, qu'il électoraient aux élections de 1886. Les torys n'en vantaient ouvertement lors de l'arrivée de M. Angers à Spencer-Wood et disaient à qui voulait l'entendre qu'Angers avait été nommé gouverneur pour chasser Mercier du pouvoir et qu'il ne faillirait pas à sa mission, qu'il le démentirait coûte que coûte.

Ces sinistres prédictions se sont malheureusement accomplies à la lettre et en plein XIXe siècle, en l'an de grâce 1891, nous avons eu le spectacle d'un attentat aux droits et aux libertés du peuple, qui nous reporte aux jours les plus sombres de Cromwell et des pires tyrans dont l'histoire fasse mention. A la dernière session, le gouvernement Mercier avait été supporté par une majorité variant de 22 à 25 voix dans l'Assemblée législative et de 4 à 6 dans le Conseil législatif. Cette majorité, surtout celle de la Chambre basse, représentait les sentiments et la volonté franchement exprimée du peuple, qui venait de lui donner une preuve de sa confiance aux élections générales de 1890. M. Angers, pour assouvir la haine et la soif de vengeance que le tourment de même que pour exécuter les ordres de ses maîtres les orangistes, qui agonisent à Ottawa, a d'un trait de plume chassé les élus du peuple, cassé le mandat que les électeurs leur avaient donné une quinzaine de mois auparavant et dissous la Législature pour faire élire, par de fausses représentations et la corruption, une députation plus à sa guise et plus aux goûts des orangistes d'Ottawa.

Le peuple endurera-t-il sans protester l'injure que le lieutenant-gouverneur vient de lui lancer à la figure en chassant les représentants qu'il s'était choisis il n'y a que quelques mois? Les libres et indépendants électeurs de la province de Québec vont-ils ainsi se laisser bafouer par l'autocrate au petit pied qui habite Spencer Wood? Vont-ils, sans offrir la résistance la plus énergique, se laisser arracher ces libertés constitutionnelles que leurs pères n'ont obtenues qu'au bout de la baïonnette et au sacrifice de leur vie? Allons-nous, habitants de l'ancien Bas-Canada, proclamer au monde entier par notre vote, le 8 mars, que nous avons dégénéré, que nous ne sommes plus accessibles à ces nobles sentiments, à cet amour sacré de la liberté, qui animaient nos ancêtres il y a cinquante-cinq ans?

Mais ce serait un véritable déshonneur, une honte pour notre province, et surtout pour la race française, qui compose la masse de sa population. Si les patriotes de 37 pouvaient sortir de leurs tombeaux, ils nous supplieraient de ne pas infliger cette ignominie à leur race et de défendre envers et contre tous les libertés pour lesquelles ils ont versé leur sang; ils nous adjureraient de porter le coup de mort à cette oligarchie qui les a fait tant souffrir et contre laquelle ils ont combattu avec tant de courage et d'énergie.

Respectons les cendres et le mémoire de ces martyrs de la grande cause nationale; unissons-nous comme aux jours

gloireux de ces luttres patriotiques, jurons de rester fidèles aux traditions de nos pères, jurons l'écrasement des tyrans qui voudraient nous asservir et faisons main-basse sur les usurpateurs qui ont escamoté le pouvoir en violant tout ce qu'il y a de plus sacré dans la constitution.

La question est bien simple: il s'agit de savoir si c'est le peuple qui gouverne, ou plutôt si c'est sa volonté qui doit prévaloir ou bien celle d'un seul homme; il s'agit enfin de savoir si nous sommes des citoyens libres ou des esclaves.

Pour pallier un peu tout ce qu'il y a de monstrueux et d'infâme dans l'attentat du 16 décembre, on recourt au mensonge, à la calomnie et au dénigrement, les moyens favoris des torys de tous les temps et de tous les pays.

L'histoire n'offre aucun exemple d'un homme public plus honnête, plus pur et plus désintéressé que le grand Papineau. Consultez les annales de son temps, les journaux torys de cette époque; vous trouverez à son adresse et à celle du groupe de patriotes qu'il commandait, ces accusations de vol, de brigandage, de corruption, que seules l'effronterie et la malice des torys peuvent inventer et qui forment tout l'arsenal de guerre de ce parti corrompu et corrupteur, ici comme ailleurs.

M. Dorion, une autre grande figure de notre histoire, est aujourd'hui reconnu comme l'un des hommes publics les plus intègres, un politicien sans tache et sans reproche. Cependant, reportez-vous au temps où il était chef du parti libéral, ouvrez les journaux torys et vous y lirez toutes les accusations de malhonnêteté et de corruption que le même parti avait accumulées contre M. Papineau.

Où trouver un homme public plus honorable, plus scrupuleusement honnête que M. Joly? Il n'est pas un citoyen digne de ce nom, dans notre province comme dans tout le Canada, qui n'admire que M. Joly est un politicien modèle, le type accompli du gentilhomme. Eh bien! parcourrez les gazettes bleues de 1878 à 1880, et vous y trouverez à son adresse toutes les abominations qu'un cerveau en délire et un cœur pourri peuvent concevoir. C'est à la douzaine que les torys inventaient les scandales sur son compte, pour le perdre dans l'estime et la confiance du peuple. On l'a accusé même, à la Chambre, de détournement de fonds publics, d'avoir donné des chèques secrets et à l'insu des départements, pour des montants considérables, d'avoir soutiré les crédits votés pour les différents ministères. Enfin, il n'est pas d'abominations qu'on n'ait publiées sur son compte personnel et celui de son administration.

Les torys, depuis quatre ans, et surtout depuis quelques semaines, se servent de mêmes moyens pour perdre M. Mercier. Comme Papineau, Dorion et Joly, ils l'abreuvent d'injures, de mensonges et de calomnies. Incapables de le combattre par des moyens honorables, ils lui font une guerre de guérillas et comptent sur ce misérable penchant de la nature humaine, qui la porte à croire plutôt le mal que le bien qu'on dit d'un homme public, ils inventent contre le chef du parti national toutes les turpitudes dont les chefs du parti tory ont été publiquement convaincus.

C'est tout simplement l'histoire qui se répète, ce n'est ni plus ni moins que le truc du brigand qui crie au voleur pour cacher son escroquerie. Mais le peuple, qui a du cœur et de l'intelligence, ne se laissera pas surprendre par cette supercherie; il saura faire la distinction entre l'ivraie et le bon grain. Pour mieux fuser l'opinion, le parti bleu inonde les contes de journaux qui ne sont que d'immenses pamphlets, où il n'est pas plus question de politique que de l'homme dans la lune. Mais, loin d'atteindre le but, cette tactique met au contraire le public en position de mieux juger par comparaison. Nous parlons de ceux qui tiennent à voir les deux côtés de la question, à lire les journaux des deux partis. Naturellement, ceux-là qui ne lisent que les infâmes pamphlets de nos adversaires ne peuvent faire autrement que de s'empoisonner l'esprit. Ils sont bien à plaindre, et que leur restera-t-il en tête quand le bon sens leur sera revenu après la bataille? Le souvenir stérile d'injures sans nombre et sans nom, rien de plus.

Mais les injures n'ont jamais été des arguments, et ne seront jamais l'arme de gens respectables. Elles vont de

pair avec les coups de bâton, qui n'ont jamais réglé aucun problème politique.

L'Électeur, pour un, a mis au service de la cause nationale l'immense clientèle de lecteurs qu'il a laborieusement recrutée depuis quelques années.

Électeurs, vous pouvez ainsi faire la comparaison entre la manière de discuter de nos adversaires et la nôtre, et vous former un jugement sain sur les questions sérieuses soulevées par la crise que nous traversons.

La question capitale est celle que nous venons de vous exposer; vous avez à choisir entre les violeurs de la constitution et les vengeurs de la constitution.

N'avez-vous pas remarqué une chose bien singulière: le refus obstiné de nos adversaires à accepter la discussion sur ce terrain? Nous avons empli nos colonnes d'autorités, de preuves irréfutables; notre thèse est restée debout. Pas un mot de réponse dans les organes des usurpateurs.

Nous avons demandé à ceux-ci leur programme. Ils ont gardé le silence.

Nous avons réfuté une à une toutes les accusations portées contre le gouvernement Mercier. Ils ont soigneusement caché à leur public les explications claires et franches données par M. Mercier et ses amis.

Nous avons appelé les bienfaits sans nombre de l'administration nationale. Ils n'en ont tenu aucun compte.

Nous avons prouvé que les trois quarts des dépenses reprochées au gouvernement Mercier ont été votées, approuvées par ceux qui les critiquent aujourd'hui. Ils n'ont pas nié, mais ont continué à critiquer de plus belle.

Nous les avons attaqués eux-mêmes, démontrant que ce qu'ils reprochent à nos chefs n'est rien en comparaison de ce qu'ils ont fait eux-mêmes. Ils n'ont pas même pris la peine de se défendre.

Ils sont forcés malgré eux d'admettre que ce qu'ils nous reprochent n'est rien à leurs propres yeux, puisqu'ils approuvent leurs propres ministres de prouver eux-mêmes des souscriptions électorales, et que toutes leurs accusations contre notre parti portent sur des souscriptions électorales dont nos ministres n'ont eu aucune connaissance.

Dans aucun cas, ils n'ont prouvé que la province ait perdu un seul sou, payé rien de plus que ce qu'elle devait; tandis que nous leur avons prouvé l'existence de marchés frauduleux passés par leurs chefs pour voler le trésor, et ils n'ont pas dit un mot pour les défendre. Ils n'ont pas de programme, pas de principes. Comme ils ne font pas de profession de foi pour l'avenir, il faut bien les juger par leur passé. Ce sont les hommes de 1878 qui reviennent; c'est-à-dire l'ère des déficits, des emprunts forcés à taux usuraire, des "rings", de la force brutale, des taxes et des mesures arbitraires. Cette fois, c'est le peuple qu'ils veulent prendre à la gorge!

Il faudrait que les fils des patriotes ont été brisés en 1837 le joug des bureaucrates eussent bien dégénéré pour se livrer à ces brigands.

Voilà, électeurs, la comparaison que vous avez à faire. Voilà ce que vous aurez à juger le 8 mars. Nous vous ferions injure en doutant de votre verdict.

LES FINANCES PROVINCIALES

ANALYSE DE LA CONFÉRENCE DE M. BEANSOLOIL, M. P., AU CLUB NATIONAL, VENDREDI LE 7 FEVRIER 1892

M. Beansoloil a débüté en disant que le sujet qu'il allait traiter n'est généralement pas de nos jours un sujet de littérature. Il présente néanmoins un caractère d'intérêt et d'actualité incontestable. Il s'efforcera de présenter les choses sous leurs vraies couleurs.

Depuis cinq ans, l'administration financière du gouvernement national a été attaquée par les journaux et les tribunes populaires avec une violence inouïe. Ses adversaires n'ont cessé de crier sur tous les tons que la province est ruinée, que ses ressources sont épuisées, qu'elle est incapable de faire face à ses obligations servies.

Ses assertions si souvent répétées ont en leur écho, non seulement au Canada, mais encore à l'étranger; elles ont, sans aucun doute, nu à l'égard de la province sur le marché monétaire de Londres, et créé des difficultés qui une politique ferme et prudente pourra seule faire disparaître.

Pour juger sainement la situation, il est nécessaire de rappeler l'histoire financière de notre province, de montrer les causes et l'étendue de la dette publique, de remonter à la source des déficits et des emprunts, et de donner à chacun la part de responsabilité qui lui appartient légitimement.

Les dépenses de la province et leur augmentation sous le régime conservateur

1879. Le tableau suivant, extrait des comptes publics, indiquera clairement la marche ascendante continue des dépenses pendant cette période.

Table with columns: Dépenses pour l'année, Augmentation, Diminution. Rows for 30 juin 1879, 30 juin 1880, etc.

Partie de \$1,181,031.81, la dépense ordinaire de la province, ne comprenant ni la construction du chemin de fer du Nord, ni les subventions aux autres chemins de fer, ni la construction des travaux et édifices publics, etc.

Et ce sont les gens responsables de cette perpétuelle augmentation qui accusent le gouvernement national d'avoir augmenté les dépenses durant les dernières années!

Nous avons demandé à ceux-ci leur programme. Ils ont gardé le silence. Nous avons réfuté une à une toutes les accusations portées contre le gouvernement Mercier.

Il n'y a donc en ce qui concerne nos chefs, qui n'ont jamais inquiété nos adversaires. Il est évident que dans un pays nouveau comme le nôtre, où presque tout est à créer, il est impossible de développer nos ressources, de consolider nos institutions et d'assurer notre position dans la Confédération sans dépenser de l'argent.

En 1874, elle n'avait pas un sou de dette; au contraire, elle avait accumulé un million de surplus dans le Trésor.

C'est de cette dernière année que date l'ère des déficits annuels, qui parviennent à des proportions énormes. En voici la liste:

Table with columns: Recettes, Déficit. Rows for 1875, 1876, 1877, etc.

En 1876, il y avait en son surplus de recettes de \$46,843.00.

Sous le gouvernement national, il y a eu deux années de surplus et deux années de déficits, comme suit:

Table with columns: Recettes, Surplus, Déficit. Rows for 1875, 1876, 1877, etc.

Il est facile de constater que le déficit des deux dernières années a été causé, moins par un surcroît de dépenses que par une réduction du revenu. Ceci est le terroir de la couronne, occasionné par la stagnation du commerce de bois sur laquelle le gouvernement provincial n'a aucun contrôle.

La dette publique. — Son origine. — Son étendue. Les adversaires du gouvernement Mercier ne tarissent pas sur le sujet de la dette publique. S'il fallait les croire, cette dette aurait pris une telle extension qu'elle mettrait en danger notre crédit, nos institutions et notre existence comme province.

En 1874, nous n'avions pas de dette publique; mais il se fit une telle pression pour la construction de chemins de fer que la législature dut s'exécuter et entreprendre la construction d'une grande voie ferrée entre Québec, Montréal et Ottawa. Puis d'autres parties de la province réclamèrent leur part de subventions, et il fallut encore céder. Le premier emprunt a été fait par M. de Boncherville en 1874, le second par le même en 1876, le troisième par M. Joly en 1878, le quatrième par M. Chapleau en 1880, et le cinquième aussi par M. Chapleau en 1888, le sixième par M. Mercier en 1888, et le septième par M. Mercier en 1891.

Voici, d'ailleurs, le tableau de ces divers emprunts:

Table with columns: Date, Montant. Rows for 1 mai 1874, 1 mai 1876, etc.

Le total des rachats est de... Le fonds d'amort. est de... Total... \$1,183,387.38

Déduisant du total de la dette consolidée... Le montant de la dette consolidée et celui des obligations rachetées... \$1,183,387.38

Y a-t-il lieu, pour cette dette publique de quinze millions, de crier à la ruine, à la banqueroute, à l'épuisement des ressources du pays, à l'impaiement de la province pour payer les créanciers, capital et intérêts?

Le gouvernement fédéral de la province, grâce à l'acharnement de nos luttres politiques, a l'excitation des reproches que nous nous adressons mutuellement, à l'acrimonie de nos discussions.

Il résulta en quelques périodes les grands services que M. Mercier a rendus à la province, dont il a relevé le crédit, défendu les institutions, fait valoir le grand rôle, les ressources et le brillant avenir. Il fit allusion au travail gigantesque qu'il avait accompli durant son récent voyage en Europe, à ses écrits, à ses discours dans lesquels il a toujours revendiqué l'honneur de la race française et catholique du Canada.

La population de la province de Québec est de 1,350,000 âmes. Si la dette publique consolidée est de \$15,170,000, cela équivaut à \$11.50 par tête.

La population du Canada est, d'après le dernier recensement, de 4,800,000 âmes, disons 5,000,000 d'âmes. Au 1er février 1892, la dette nette du Canada était de \$288,207,831.43, équivaut à \$47.75 par tête.

La population de Montréal est de 250,000 âmes. La dette de la ville est de \$30,000,000, équivaut à \$80 par tête.

Et cependant, les gens qui contrôlent l'administration du Canada comme celle de Montréal, ne trouvent pas d'expression pour exprimer la propriété du Dominion avec une dette de \$17.75 par tête, celle de Montréal avec \$80 par tête, tandis qu'ils crient à la ruine et à la banqueroute quand le peuple de la province ne doit que \$11.50 par tête de sa population.

En fait il n'y a rien de plus facile à comprendre pour nous que leurs mauvaises intentions.

Allons plus loin. Les chiffres que je vous ai cités démontrent que sous les administrations conservatrices il y a eu une série non interrompue d'augmentations de dépenses et de déficits; que la dette publique a été créée, pour plus des deux tiers, par elles; qu'elle a été encourue pour la construction de chemins de fer et de travaux publics dans la province; qu'elle n'est qu'une bagatelle comparée à celle du Canada et à celle de la ville de Montréal.

J'ajouterais qu'il n'appartient pas aux députés du gouvernement fédéral de parler d'augmentation de dépenses, de taxes et de dettes à Québec quand ils approuvent ce qui se fait à Ottawa.

Augmentation des dépenses à Ottawa. Le gouvernement Mackenzie a été défait en 1878 et remplacé par une administration conservatrice.

Les dépenses pour l'année expirée le 30 juin 1878 avaient été de... \$23,503,158.25

Pour l'année expirée le 30 juin 1891, elles se sont élevées à... \$36,343,567.96

Soit une augmentation de \$12,840,409.71 c'est-à-dire d'un million de piastres par année!

Augmentation des taxes à Ottawa. Pour l'année expirée le 30 juin 1878, les taxes provinciales sous forme de douane et d'accises avaient produit les montants suivants:

Table with columns: Douanes, Accises. Rows for 1878, 1879, etc.

Pour l'année 1891, ces mêmes taxes ont produit le résultat suivant:

Table with columns: Douanes, Accises. Rows for 1891, 1892, etc.

Augmentation des taxes annuelles... \$12,632,653.09

Les dépenses ordinaires et les taxes ont donc augmenté de plus de un million par année depuis les treize années de régime conservateur que nous subissons.

Augmentation de la dette fédérale. Mais, c'est encore bien pis si nous considérons l'augmentation de la dette fédérale, que comparée à la dette locale, depuis que le parti conservateur contrôle les destinées du pays. Le 1er juillet 1878, la dette totale et l'actif du Canada étaient comme suit:

Table with columns: Dette totale, Actif. Rows for 1er juillet 1878, 1er juillet 1892, etc.

Augmentation... \$116,819,543.53

Soit un taux de sept millions et demi par année!

Prenez un autre point de comparaison. Entre le 1er juillet 1878 et le 1er février 1892, la dette totale du Canada a été augmentée comme suit:

Table with columns: Dette totale, Actif. Rows for 1er juillet 1878, 1er février 1892, etc.

Augmentation... \$116,819,543.53

ACTIF. 1er juillet 1878... \$30,500,100.00

Augmentation de la dette... \$116,819,543.53

Augmentation de l'actif... \$3,500,000.00

Augmentation de la dette nette... \$113,319,543.53

Si nous voulions crier comme nos adversaires, nous dirions: rendez compte de ces quatre-vingt-dix millions de piastres qui ne sont représentés par aucune propriété publique donnant un revenu. Ils nous répondraient sans doute que cette somme énorme a servi à construire le chemin de fer du Pacifique, à subventionner des chemins de fer, à élargir les canaux, à construire des maisons de douanes, des bureaux de poste et des pénitenciers, qu'en un mot, elle a été employée à développer le commerce, l'industrie et les ressources du Canada.

Je ne suis pas prêt, pour ma part, à accepter cette assertion pour le tout. Mais j'admettons que ces raisons sont vraies lorsqu'il s'agit de la dette de la province de Québec, dont le chiffre est absolument insignifiant si on le compare avec celui de la dette du Canada.

Adjoints de plus que la dette du Canada a été augmentée de cent seize millions pour des travaux exécutés principalement dans l'Ontario, dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise et que notre pays a profité de ce que ce profit; tandis que la dette provinciale a été dépensée dans la province de Québec, que les citoyens en ont bénéficié comme particuliers et comme province.

La dette flottante. Reste une question, celle de la dette flottante, dont il est impossible de déter-

miner le montant exact, parce qu'elle se compose d'obligations, dont une partie peut être jamais exigible, comme celle qui représente les subsides à certains chemins de fer qui ne seront jamais construits et de réclames non payés.

Il y a toujours en et il y aura toujours une dette flottante plus ou moins élevée. Elle était de plus de huit millions lorsque M. Mercier est arrivé au pouvoir en 1877.

Une très grande partie a été réglée; d'autre part, on a été obligé de faire de la dette un fonds de réserve pour la dette consolidée, dont il importe surtout de tenir compte dans les discussions financières.

M. Beansoloil termina son discours en déplorant le mal que nous faisons à notre crédit comme race et comme province, grâce à l'acharnement de nos luttres politiques; à l'excitation des reproches que nous nous adressons mutuellement, à l'acrimonie de nos discussions.

Il résulta en quelques périodes les grands services que M. Mercier a rendus à la province, dont il a relevé le crédit, défendu les institutions, fait valoir le grand rôle, les ressources et le brillant avenir. Il fit allusion au travail gigantesque qu'il avait accompli durant son récent voyage en Europe, à ses écrits, à ses discours dans lesquels il a toujours revendiqué l'honneur de la race française et catholique du Canada.

La population de la province de Québec est de 1,350,000 âmes. Si la dette publique consolidée est de \$15,170,000, cela équivaut à \$11.50 par tête.

La population du Canada est, d'après le dernier recensement, de 4,800,000 âmes, disons 5,000,000 d'âmes. Au 1er février 1892, la dette nette du Canada était de \$288,207,831.43, équivaut à \$47.75 par tête.

La population de Montréal est de 250,000 âmes. La dette de la ville est de \$30,000,000, équivaut à \$80 par tête.

Et cependant, les gens qui contrôlent l'administration du Canada comme celle de Montréal, ne trouvent pas d'expression pour exprimer la propriété du Dominion avec une dette de \$17.75 par tête, celle de Montréal avec \$80 par tête, tandis qu'ils crient à la ruine et à la banqueroute quand le peuple de la province ne doit que \$11.50 par tête de sa population.

En fait il n'y a rien de plus facile à comprendre pour nous que leurs mauvaises intentions.

Allons plus loin. Les chiffres que je vous ai cités démontrent que sous les administrations conservatrices il y a eu une série non interrompue d'augmentations de dépenses et de déficits; que la dette publique a été créée, pour plus des deux tiers, par elles; qu'elle a été encourue pour la construction de chemins de fer et de travaux publics dans la province; qu'elle n'est qu'une bagatelle comparée à celle du Canada et à celle de la ville de Montréal.

J'ajouterais qu'il n'appartient pas aux députés du gouvernement fédéral de parler d'augmentation de dépenses, de taxes et de dettes à Québec quand ils approuvent ce qui se fait à Ottawa.

Augmentation des dépenses à Ottawa. Le gouvernement Mackenzie a été défait en 1878 et remplacé par une administration conservatrice.

Les dépenses pour l'année expirée le 30 juin 1878 avaient été de... \$23,503,158.25

Pour l'année expirée le 30 juin 1891, elles se sont élevées à... \$36,343,567.96

Soit une augmentation de \$12,840,409.71 c'est-à-dire d'un million de piastres par année!

Augmentation des taxes à Ottawa. Pour l'année expirée le 30 juin 1878, les taxes provinciales sous forme de douane et d'accises avaient produit les montants suivants:

Table with columns: Douanes, Accises. Rows for 1878, 1879, etc.

Pour l'année 1891, ces mêmes taxes ont produit le résultat suivant:

Table with columns: Douanes, Accises. Rows for 1891, 1892, etc.

Augmentation des taxes annuelles... \$12,632,653.09

Les dépenses ordinaires et les taxes ont donc augmenté de plus de un million par année depuis les treize années de régime conservateur que nous subissons.

Augmentation de la dette fédérale. Mais, c'est encore bien pis si nous considérons l'augmentation de la dette fédérale, que comparée à la dette locale, depuis que le parti conservateur contrôle les destinées du pays. Le 1er juillet 1878, la dette totale et l'actif du Canada étaient comme suit:

Table with columns: Dette totale, Actif. Rows for 1er juillet 1878, 1er juillet 1892, etc.

Augmentation... \$116,819,543.53

Soit un taux de sept millions et demi par année!

Prenez un autre point de comparaison. Entre le 1er juillet 1878 et le 1er février 1892, la dette totale du Canada a été augmentée comme suit:

Table with columns: Dette totale, Actif. Rows for 1er juillet 1878, 1er février 1892, etc.

Augmentation... \$116,819,543.53

ACTIF. 1er juillet 1878... \$30,500,100.00

Augmentation de la dette... \$116,819,543.53

Augmentation de l'actif... \$3,500,000.00

Augmentation de la dette nette... \$113,319,543.53

Si nous voulions crier comme nos adversaires, nous dirions: rendez compte de ces quatre-vingt-dix millions de piastres qui ne sont représentés par aucune propriété publique donnant un revenu. Ils nous répondraient sans doute que cette somme énorme a servi à construire le chemin de fer du Pacifique, à subventionner des chemins de fer, à élargir les canaux, à construire des maisons de douanes, des bureaux de poste et des pénitenciers, qu'en un mot, elle a été employée à développer le commerce, l'industrie et les ressources du Canada.

Je ne suis pas prêt, pour ma part, à accepter cette assertion pour le tout. Mais j'admettons que ces raisons sont vraies lorsqu'il s'agit de la dette de la province de Québec, dont le chiffre est absolument insignifiant si on le compare avec celui de la dette du Canada.

Adjoints de plus que la dette du Canada a été augmentée de cent seize millions pour des travaux exécutés principalement dans l'Ontario, dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise et que notre pays a profité de ce que ce profit; tandis que la dette provinciale a été dépensée dans la province de Québec, que les citoyens en ont bénéficié comme particuliers et comme province.

La dette flottante. Reste une question, celle de la dette flottante, dont il est impossible de déter-

L'honorable M. Laurier a dû parler hier soir dans le comté de West-Huron, Ontario.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre ami M. Marchand a été élu maire de la paroisse de Saint-Pierre-les-Bouquets, comté de Nicolet.

Voilà dix jours aujourd'hui que le rapport de M. le juge Jetté est entre les mains du lieutenant-gouverneur, et l'on persiste à n'en pas vouloir donner communication au public.

DÉPÊCHES

Leitzberg au cachot

Les menaces au gouverneur de la prison... Montréal, 16 février.—Philip Leitzberg...

Leitzberg a fait prévenir M. Vallée, le gouverneur de la prison, que si on persistait à le laisser plus longtemps dans le cachot...

Un nouveau messie

L'Évea est le lieu de sa naissance... Duluth, Ia., 16 février.—On mande à Iron Hill...

La fatale cigarette

Washington, 16.—Le comité des voies et moyens propose de soumettre à la chambre un bill qui pourrait à la suppression des cigarettes...

Les autopsies ont révélé le fait que des quantités d'arsenic et de phosphore entrées dans la composition des cigarettes...

A propos d'aurores boréales

La Patrie nous donne l'entre-feuille spirituel suivant, à propos des aurores boréales de samedi dernier :

"Ceux qui, samedi soir, de six à huit heures, ont détourné leurs yeux de cette vallée de larmes et de frimas, pour jeter un regard vers le ciel où trônaient des états qu'aucun coup d'État ne saurait priver de leur siège..."

Le spectacle était magnifique, nous a-t-on dit, car nous n'assistions pas à la fête.

Plus d'un Joseph Prud'homme a cru voir le doigt de Dieu dans cette main aux reflets vermillés. D'autres ont vu un signe de guerre dans ces phénomènes célestes, mais ceux qui les ont observés le plus attentivement assurent que cette main mystérieuse travaillait sur une tâche digne du firmament...

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur, Amis-voilà la bouté d'insérer dans les colonnes de votre intéressant journal les quelques lignes qui suivent et que j'adresse à mes anciens concitoyens de Québec.

CHRONIQUE MORTUAIRE

LAURET.—A Ste. Anne de la Pocatière, le 14 du courant, Dame Caroline Garçon, épouse de L. A. Paquet, marchand, à l'âge de 41 ans.

NOTIONS D'AGRICULTURE

Conseils, recettes, extraits etc. Un vol. de 312 pages par J. E. POULIOT. Prix en librairie 50 cts. par la poste 80 cts. A vendre chez M. J. F. LÉVESQUE, Éditeur, 20 rue Garneau, à Québec, 27 jan.—E. J. Lms.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

ACADEMIE DE MUSIQUE

TROIS SOIRS — MATINEE Mercredi 15 FEVRIER 15 COMMENCANT LE 15 FEVRIER 15 AUSTINS AUSTRALIANS AND THE TWO JACKS Speciality & Athletic Co DIRIGEE PAR JACK McCAULIFFE, Champion pugiliste. RUD HOGAN, Champion, pesant 110 lbs. JIMMY NELSON, autre Champion.

THEATRE GAÏETE

JOS. CHAUPRE & BREVILLE, Propriétaires. E. BRUNELLE, Gérant. La plus grande, la meilleure et la plus intéressante compagnie de variétés qui soit au Canada, venue à Québec.

NOTIONS D'AGRICULTURE

Conseils, recettes, extraits etc. Un vol. de 312 pages par J. E. POULIOT. Prix en librairie 50 cts. par la poste 80 cts. A vendre chez M. J. F. LÉVESQUE, Éditeur, 20 rue Garneau, à Québec, 27 jan.—E. J. Lms.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

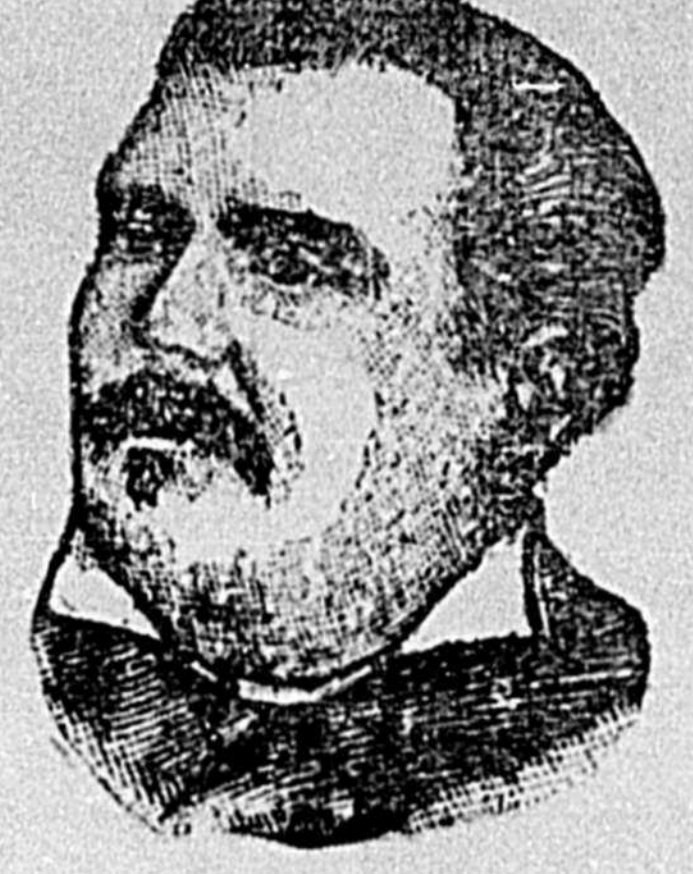
M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.



MAURICE VIGNAUX

M. Maurice Vignaux, le fameux joueur de billard, est un parisien; mais il est si bien connu que les Américains le considèrent un peu comme un de leur compatriotes.



Dr. MORELL MACKENZIE

Célèbre médecin anglais. Il était le médecin de feu l'empereur Frédéric d'Allemagne.

AGRICULTURE

agricole dans toutes ses parties. Cours de français, d'arithmétique et de comptabilité agricole. Cours facultatif, mais gratuits, de langue anglaise.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections pour conseillers municipaux dans les quartiers St-Louis, St-Pierre, Montcalm et St-Roch ont lieu hier.

CHRONIQUE MORTUAIRE

LAURET.—A Ste. Anne de la Pocatière, le 14 du courant, Dame Caroline Garçon, épouse de L. A. Paquet, marchand, à l'âge de 41 ans.

NOTIONS D'AGRICULTURE

Conseils, recettes, extraits etc. Un vol. de 312 pages par J. E. POULIOT. Prix en librairie 50 cts. par la poste 80 cts. A vendre chez M. J. F. LÉVESQUE, Éditeur, 20 rue Garneau, à Québec, 27 jan.—E. J. Lms.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

AVIS

M. C. ANGERS, de Sherbrooke Est, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour l'Électeur, et à "Justice" et à en percevoir le montant.

"August Flower"

DE LA GRANDE VENTE

DE QUOI SOUFFREZ-VOUS?—Il est triste, morose, il a une humeur de mauvais caractère, il a un goût amer de ce qu'il a bu ou mangé.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-VOUS?—Après avoir mangé, il a un hoquet formidable, l'estomac lui saute, il a un goût amer de ce qu'il a bu ou mangé.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-VOUS?—Il est si rempli après avoir mangé qu'il ne peut presque pas marcher.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

DE QUOI SOUFFREZ-VOUS?—Il voit le doublement de sa force vitale. Il est irritable, il se sent la mort en la bouche.—LE REMÈDE AUGUST FLOWER.

G. C. GREEN, Seul Fabricant, Woodbury, New Jersey, U. S. A. et Toronto, Canada.

GRAND TOURNOI MILITAIRE

Sous le patronage distingué de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Auguste Réal Auger, du major général Ivor Herbert, C. B. commandant de la milice, et du Lieut. colonel Duchesnay, D. A. G., 7ième District militaire.

UN GRAND TOURNOI MILITAIRE, donné par l'École de Cavalerie de Québec, assisté de l'École d'Artillerie et de plusieurs autres corps de la milice active.

Jeudi, le 25 Février Vendredi, le 26 Février Samedi, le 27 Février.

Tous les soirs, il y aura changement de programme et les prix seront distribués aux fortunés vainqueurs. Il y aura programme à cheval au son de la musique, exercices physiques, field gun dismounting and mounting, Balaklava mêlée, Punting de nuit, etc.

Les billets sont comme suit : Sièges réservés, 50 cts; Galeries réservées, 35 cts; Galeries, 25 cts.

GOD SAVE THE QUEEN Les billets seront vendus chez le capitaine Holiwell, jeudi le 18 février.

ACADEMIE DE MUSIQUE

TROIS SOIRS — MATINEE Mercredi 15 FEVRIER 15 COMMENCANT LE 15 FEVRIER 15 AUSTINS AUSTRALIANS AND THE TWO JACKS Speciality & Athletic Co DIRIGEE PAR JACK McCAULIFFE, Champion pugiliste.

EMILE MELVILLE, représentations aériennes. Mlle GATINEAU, Chanteuse aux Folies Bergères, Paris.

SAM DEJANIN, Musicien expérimenté; Les SOUSSES LEVY, duettistes.

Le PROF. GLENFIELD, fameux Ventriloque. La BELLE CLIFTON, Danse à la corde et Chabrousse.

CONNORS & MASON, Artistes acrobates, danses et danses. M. DORAC, Comique français.

McGUMESS LUCK Dans laquelle on introduira les Champions pour une scène acrobatique.

PRIX : 25 cts, 50 cts, 75 cts. 12 fév.—E. J. Lms.

THEATRE GAÏETE

JOS. CHAUPRE & BREVILLE, Propriétaires. E. BRUNELLE, Gérant. La plus grande, la meilleure et la plus intéressante compagnie de variétés qui soit au Canada, venue à Québec.

Comme on pourra le constater par la liste des artistes que nous publions ci-dessous : LES FRÈRES DARE, barre horizontale.

BOSCO et ROBERTS, représentation originale et burlesque sur le trapèze.

TONY RYAN, le musicien bouffon. MISS LISSIE HALL, chanteuse et danseuse caractéristiques.

TOPSY, "the black picannini." Ré-engagement sur demande spéciale des DUCROS

dans une représentation entièrement différente sur le double trapèze. N. B.—M. Brunelle, le gérant, nous prie d'annoncer que les seigneurs Edgerton ne paraîtront pas cette semaine, à cause du ré-engagement des artistes ci-dessus, qui sont sans contredit les plus forts artistes aériens qui soient encore venus à Québec.

École d'Agriculture de Ste Anne L'ouverture des Cours à l'École d'Agriculture de Ste. Anne aura lieu le 19 Février. Ceux qui désirent suivre ces cours, ou obtenir quelques renseignements à cet effet, devront, au plus tôt, adresser au secrétaire de la Société d'Agriculture de leur comté respectif ou au sous-secrétaire, 20 rue St-Jean, Québec, 20 Janvier 1902.

L. O. TREMBLAY, Directeur.

OUVERTURE

Un magasin au No. 183 rue St-Vallier, chambres, vaste terrain, environ 45x85 pieds. Grande boutique à 2 étages, occupée comme poste de charbon depuis près de 20 ans.

Maison confortable No 183 rue St-Vallier, chambres, vaste terrain, environ 45x85 pieds. Grande boutique à 2 étages, occupée comme poste de charbon depuis près de 20 ans.

Au numéro 25 rue St. Louis en parfait ordre s'adresser à L. A. TACHIRREAU, ou à C. TACHIRREAU N. P. 4 fév.—E. J. Lms.

Cette maison de première classe, No 48 Rue St. Geneviève, est, maintenant occupée par K. G. Fraser, Ker. S'adresser au 14 HAMIL, 21 Ste Ursule, ou à LABREQUE et BELANGER, 15 Rue Beaudry.

A la Rivière-du-Loup, près de la station L. C. Geneviève, construction de construction en général, 2 étages batis en briques solides, le premier étage pour un magasin et au-dessus une cave, 5 chambres dans les 2ème et 3ème étages. Un temps suffisant sera accordé pour les paiements. On pourra en prendre possession au 1er Mai prochain.

Pour information s'adresser à J. B. A. CHAMBERLAND, N. P. Fraserville, ou à L. F. KHONSTROM, No 10 rue Wolfe, Lévis. 30 jan.—E. J. Lms.

Liquidation

Cette jolie maison en brique à un étage, située au lieu appelé La Canardière, est vendue par M. George Lapointe. Possession immédiate, s'adresser à l'Hôtel Dieu de Québec. LABREQUE et BELANGER, Notaires. 10 fév.—J. Lms.

LAURENT & CIE

Comme les années précédentes nous avons fait cette année de grands achats de TOILES, COTONS et autres marchandises à bas prix.

TOILES ! COTONS ! Marchandises de Ménage

Escompte de 10 par cent pour argent comptant, pendant un mois, sur les marchandises suivantes.

Cotons Hérocks et Crawford. Coton shirting, Dacca. Cotons blancs Canadiens.

Cotons pour draps de lits et oreillers. Couvertures blanches et de couleurs. Toile à Nappe.

Serviettes de table et serviettes de bain. Toile et serviette à verre. Toile d'indienne usée et ouverte.

Toile pour draps de lits et oreillers. Couvertures blanches et de couleurs et une grande quantité d'autres marchandises de ménage.

AGENCE CENTRALE MAGASIN : 196-198, rue St-Paul TELEPHONE 247. QUÉBEC.

GLOVER, FRY & Cie.

Une institutrice diplômée pour école élémentaire et munie de bonnes recommandations. S'adresser à THÉODORE TURCOT, 500, Thédor, Mines. 13 fév.—E. J. Lms.

Après l'Inventaire

MAISON BLANCHE Résultat satisfaisant

AYANT TERMINÉ NOTRE INVENTAIRE avec un magnifique résultat, nous avons décidé d'offrir à nos clients, à nos clients et à nos pratiques, des avantages tout à fait exceptionnels.

35 p. c. de Réduction seront données sur toutes les achats au comptant pendant cette période sur les marchandises suivantes :

Tirets pour Habilléments, Serges et Coating, Draps, Matelas et Raline pour Parades.

AUX DAMES Etioles à Manteaux, Imitation de Loutre, Etioles à Robes, Peignoirs à Rideaux, Cache-miroirs noirs et de couleurs, Tapis pour Tables et Pianos, Broderies de toutes sortes, Soies et Satins assortis

Dentelles de toutes couleurs, Manteaux et Robes de Baptême

La Balance de nos PELLETERIES sera vendue à 50 cent dans la piastre

HUOT & LA GEVIN MAISON BLANCHE No. 123 RUE SAINT-JOSEPH Bonne pension

Toute personne qui désirerait une bonne pension pour elle-même ou pour un autre, ne peut que s'adresser à M. Huot & La Gevin, 123, rue St-Joseph, Québec, 27 fév.—E. J. Lms.

GRAVURE Illustrations pour Catalogues etc., etc., d'après Photographie ou croquis tels que Portraits, Paysages, Vues de Bâtiments, Machines, Grandes planches pour Affiches etc.

IMPRESSION EN RELIEF De toutes les couleurs de Pave-Ciel gravées de Cuir, enroulés, Armatures, Autographes, etc., etc. Extrêmes en caoutchouc et en Métal.

Quebec Engraving Co. 123 Rue St-Joseph, Québec

FEUILLE D'ÉTABLE TELEPHONE 231

A LOUER

Un magasin au No. 183 rue St-Vallier, chambres, vaste terrain, environ 45x85 pieds. Grande boutique à 2 étages, occupée comme poste de charbon depuis près de 20 ans.

Maison confortable No 183 rue St-Vallier, chambres, vaste terrain, environ 45x85 pieds. Grande boutique à 2 étages, occupée comme poste de charbon depuis près de 20 ans.

Au numéro 25 rue St. Louis en parfait ordre s'adresser à L. A. TACHIRREAU, ou à C. TACHIRREAU N. P. 4 fév.—E. J. Lms.

Cette maison de première classe, No 48 Rue St. Geneviève, est, maintenant occupée par K. G. Fraser, Ker. S'adresser au 14 HAMIL, 21 Ste Ursule, ou à LABREQUE et BELANGER, 15 Rue Beaudry.

A la Rivière-du-Loup, près de la station L. C. Geneviève, construction de construction en général, 2 étages batis en briques solides, le premier étage pour un magasin et au-dessus une cave, 5 chambres dans les 2ème et 3ème étages. Un temps suffisant sera accordé pour les paiements. On pourra en prendre possession au 1er Mai prochain.

Pour information s'adresser à J. B. A. CHAMBERLAND, N. P. Fraserville, ou à L. F. KHONSTROM, No 10 rue Wolfe, Lévis. 30 jan.—E. J. Lms.

A louer

Cette jolie maison en brique à un étage, située au lieu appelé La Canardière, est vendue par M. George Lapointe. Possession immédiate, s'adresser à l'Hôtel Dieu de Québec. LABREQUE et BELANGER, Notaires. 10 fév.—J. Lms.

A louer

Comme les années précédentes nous avons fait cette année de grands achats de TOILES, COTONS et autres marchandises à bas prix.

TOILES ! COTONS ! Marchandises de Ménage

Escompte de 10 par cent pour argent comptant, pendant un mois, sur les marchandises suivantes.

Cotons Hérocks et Crawford. Coton shirting, Dacca. Cotons blancs Canadiens.

Cotons pour draps de lits et oreillers. Couvertures blanches et de couleurs. Toile à Nappe.

Serviettes de table et serviettes de bain. Toile et serviette à verre. Toile d'indienne usée et ouverte.

Toile pour draps de lits et oreillers. Couvertures blanches et de couleurs et une grande quantité d'autres marchandises de ménage.

AGENCE CENTRALE MAGASIN : 196-198, rue St-Paul TELEPHONE 247. QUÉBEC.

GLOVER, FRY & Cie.

Une institutrice diplômée pour école élémentaire et munie de bonnes recommandations. S'adresser à THÉODORE TURCOT, 500, Thédor, Mines. 13 fév.—E. J. Lms.

Après l'Inventaire

MAISON BLANCHE Résultat satisfaisant

AYANT TERMINÉ NOTRE INVENTAIRE avec un magnifique résultat, nous avons décidé d'offrir à nos clients, à nos clients et à nos pratiques, des avantages tout à fait exceptionnels.

35 p. c. de Réduction seront données sur toutes les achats au comptant pendant cette période sur les marchandises suivantes :

Tirets pour Habilléments, Serges et Coating, Draps, Matelas et Raline pour Parades.

AUX DAMES Etioles à Manteaux, Imitation de Loutre, Etioles à Robes, Peignoirs à Rideaux, Cache-miroirs noirs et de couleurs, Tapis pour Tables et Pianos, Broderies de toutes sortes, Soies et Satins assortis

Dentelles de toutes couleurs, Manteaux et Robes de Baptême

La Balance de nos PELLETERIES sera vendue à 50 cent dans la piastre

HUOT & LA GEVIN MAISON BLANCHE No. 123 RUE SAINT-JOSEPH Bonne pension

Toute personne qui désirerait une bonne pension pour elle-même ou pour un autre, ne peut que s'adresser à M. Huot & La Gevin, 123, rue St-Joseph, Québec, 27 fév.—E. J. Lms.

GRAVURE Illustrations pour Catalogues etc., etc., d'après Photographie ou croquis tels que Portraits, Paysages, Vues de Bâtiments, Machines, Grandes planches pour Affiches etc.

IMPRESSION EN RELIEF De toutes les couleurs de Pave-Ciel gravées de Cuir, enroulés, Armatures, Autographes, etc., etc. Extrêmes en caoutchouc et en Métal.

Quebec Engraving Co. 123 Rue St-Joseph, Québec

FEUILLE D'ÉTABLE TELEPHONE 231

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume Sirop d'Epinette Sauvage Avec une cuiller, est la meilleure préparation connue EN VENTE PARTOUT

E. ROUMILHAC 17 et 19 RUE ST-JEAN, Haute-Ville

LE SOUS-SIGNÉ AYANT DÉCIDÉ DE CONTINUER SON COMMERCE de gros et de détail, comme par le passé, invite sa nombreuse clientèle et le public en général à continuer l'encouragement qu'ils lui ont si généreusement accordé jusqu'à ce jour et pour lequel il se remercie cordialement.

Importateurs des meilleurs produits Français Vins de Bordeaux \$2.50 la douzaine. Cognac (Champagne) \$4.00 et \$4.50 le gallon. Extra fine Champagne \$4.00 le gallon. Fine Champagne LASSAUX. Vins de Hongrie, Liqueurs, Conserves, Huile d'Olive, Fromages, Gruyère, Roquefort, à la crème, etc., etc.

AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS Une visite est cordialement sollicitée.

E. ROUMILHAC 17 et 19 RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE TELEPHONE No. 246. 12 fév.—E. Lms.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix COMMENCANT LE 19 OCTOBRE LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne à 7.10 a.m. 6.45 p.m. Arrivée à Québec de Ste-Anne à 7.10 a.m. 1.05 p.m.

LES DIMANCHES Départ de Québec pour Ste-Anne à 7.10 a.m. 6.45 p.m. Arrivée à Québec de Ste-Anne à 7.10 a.m. 1.05 p.m.

Pour les tarifs s'adresser au Bureau des Billets, G. S. GRESSMAN, Gérant. W. RUSSELL.

Établissement d'Horticulture DE TOUROUVRE MONSIEUR C. EON Ancien Jardinier Chef, au Château de Banat-Bois, (Ardennes Belges)

Fleurs et Légumes, Spécialités de primeurs, Corbeilles de table, Fleurs pour bûche et soirées, Exécution de commandes dans les douze heures.

F. X. MEROUIER Tourouvre, Ste-Anne de la Pêraie. (TELEPHONE) Québec, 20 novembre—E. J. Lms.

Chez J. L. O. VIDAL & Fils Assortiment complet d'engins, outillages, machines de toutes espèces, neuves et d'occasion, Courroies, Soies rondes, Etc.

AGENCE CENTRALE MAGASIN : 196-198, rue St-Paul TELEPHONE 247. QUÉBEC.

GRANDE OUVERTURE

SAMEDI LE 9 JANVIER

Nous avons rebâti le stock de MM. Chartrand & Picard au montant de \$50,000.00 que nous allons vendre à grand sacrifice. Il faut que le fait soit vu



Nouvelles de Montréal

UN MENSONGE EFFRONTÉ

UN SCANDALE RATÉ

LA "GAZETTE" ADMIT AVOIR MENTI

APLATISSEMENT DE M. TAILLON

Nouvelles électorales

De notre correspondant régulier

Montréal, 16 février.—L'Assemblée de Longueuil s'est ouverte cet après-midi vers 2 heures. La discussion devait se faire dans le

Montréal, 16 février.—L'Assemblée de Longueuil s'est ouverte cet après-midi vers 2 heures. La discussion devait se faire dans le

Nouvelles de Toronto

M. LAURIER DANS ONTARIO

Faite d'un prédicateur anglican

De notre correspondant régulier

Toronto, 16 février.—L'honorable M. Laurier était en ville hier soir en route pour

La nomination des candidats à Gaspé

IMMENSE ASSEMBLÉE A PERCÉ

M. Carrier acclamé par presque la totalité des électeurs

Départ précipité de M. Flynn pour Matane

De notre correspondant régulier

Perce, 16 février.—Immense assemblée au palais de justice hier où a eu lieu la nomination

De notre correspondant régulier

—Les bleus se réunissent à s'en rendre malades pour trouver une victime qui consente à s'immoler dans la division St-Louis.

De notre correspondant régulier

—M. Pelletier, notre secrétaire provincial intérimaire, fait savoir à ses lecteurs que le juge Jetté n'a été empêché que par

DORCHESTER

LA JOURNEE DE DIMANCHE

RENCONTRE DES DEUX CANDIDATS A St-BERNARD ET A Ste-HÉLÈNE

Belles assemblées à St-Anselme et à St-Malachie

De notre correspondant régulier

La journée d'hier a été glorieuse pour la cause nationale dans notre beau comté de

De notre correspondant régulier

—La Gazette de Montréal, qui avait essayé, au cours de la semaine dernière, de faire un scandale de la fameuse affaire Austin,

De notre correspondant régulier

—Le 3 novembre 1888, les héritiers Austin ont transporté leurs droits à M. A. Dickson

De notre correspondant régulier

—L'Assemblée de Longueuil s'est ouverte cet après-midi vers 2 heures. La discussion devait se faire dans le

Jugement de la Cour Suprême dans les causes en contestation d'élections

M. AMYOT MAINTENU

Non délégués à Washington éconduits par M. Blaine

De notre correspondant régulier

Ottawa, 16 février.—Le terme de la Cour Suprême pour le mois de février est ouvert ce matin.

De notre correspondant régulier

—Le gouverneur général n'a reçu aucun avertissement que le Prince de Galles visiterait le Canada l'été prochain.

De notre correspondant régulier

—On attendait aujourd'hui les délégués de Washington, mais ils ne sont pas arrivés.

De notre correspondant régulier

—M. Abbott est encore retenu chez lui par une violente attaque de bronchite.

Nouvelles de Toronto

M. LAURIER DANS ONTARIO

Faite d'un prédicateur anglican

De notre correspondant régulier

Toronto, 16 février.—L'honorable M. Laurier était en ville hier soir en route pour

La nomination des candidats à Gaspé

IMMENSE ASSEMBLÉE A PERCÉ

M. Carrier acclamé par presque la totalité des électeurs

Départ précipité de M. Flynn pour Matane

De notre correspondant régulier

Perce, 16 février.—Immense assemblée au palais de justice hier où a eu lieu la nomination

De notre correspondant régulier

—Les bleus se réunissent à s'en rendre malades pour trouver une victime qui consente à s'immoler dans la division St-Louis.

De notre correspondant régulier

—M. Pelletier, notre secrétaire provincial intérimaire, fait savoir à ses lecteurs que le juge Jetté n'a été empêché que par

DORCHESTER

LA JOURNEE DE DIMANCHE

RENCONTRE DES DEUX CANDIDATS A St-BERNARD ET A Ste-HÉLÈNE

Belles assemblées à St-Anselme et à St-Malachie

De notre correspondant régulier

La journée d'hier a été glorieuse pour la cause nationale dans notre beau comté de

De notre correspondant régulier

—La Gazette de Montréal, qui avait essayé, au cours de la semaine dernière, de faire un scandale de la fameuse affaire Austin,

De notre correspondant régulier

—Le 3 novembre 1888, les héritiers Austin ont transporté leurs droits à M. A. Dickson

De notre correspondant régulier

—L'Assemblée de Longueuil s'est ouverte cet après-midi vers 2 heures. La discussion devait se faire dans le

Au Comité National

De notre correspondant régulier

—M. Savoie lui a répondu et a expliqué en quel sens il entendait le mot "King" et ce qu'il

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

Au Comité National

De notre correspondant régulier

—M. Savoie lui a répondu et a expliqué en quel sens il entendait le mot "King" et ce qu'il

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

Au Comité National

De notre correspondant régulier

—M. Savoie lui a répondu et a expliqué en quel sens il entendait le mot "King" et ce qu'il

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

Au Comité National

De notre correspondant régulier

—M. Savoie lui a répondu et a expliqué en quel sens il entendait le mot "King" et ce qu'il

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

Au Comité National

De notre correspondant régulier

—M. Savoie lui a répondu et a expliqué en quel sens il entendait le mot "King" et ce qu'il

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier

De notre correspondant régulier

—M. Turcot a fait un discours échevé. Il a passé son temps à parler des dépenses de M. Mercier